

# Regards sur Anjou

## Propreté



## Qui dit printemps dit GRAND MÉNAGE!

Les trois balais de rues d'Anjou entrent en action dès le mois de mars. À cette période de l'année, en raison de la « période de dégel » promulguée par le ministère des Transports du Québec, une norme limite le volume des matières à transporter. Aussi, les travaux publics doivent effectuer de nombreux allers-retours pour vider la machinerie des amas de terre, de poussière, de sable et autres résidus ramassés. Il est donc difficile pour eux de respecter les horaires de travail prescrits. De ce fait, l'arrondissement demande aux citoyens et citoyennes de faire preuve de compréhension, d'être vigilants et d'observer les directives qui figurent sur les panneaux de signalisation. Le rythme du travail revient à la normale à la mi-mai, après la levée de cette norme. Par ailleurs, l'arrondissement encourage les citoyens à nettoyer leurs terrains et à enlever tous les débris qui se sont accumulés durant l'hiver pour que notre milieu se refasse une beauté.

### Pour les employés des travaux publics affectés au nettoyage, le printemps signifie :

- le ramassage des papiers, des feuilles mortes et des débris;
- le nettoyage des espaces verts;
- le nettoyage des poubelles;
- le passage du balai sur 135,75 km de rues;
- l'entretien des voies de desserte des autoroutes 25 et 40;
- le nettoyage de 193,33 km de trottoirs;
- la préparation de 11 km de pistes cyclables;
- la réparation de la signalisation routière endommagée;
- la préparation et la plantation de fleurs dans les plates-bandes publiques.

### Restrictions de stationnement en vigueur

En plus du nettoyage des rues, pour permettre la réalisation de divers travaux (surfaçage de la chaussée, émondage, réparation de l'éclairage des rues, inspection des réseaux d'égout et d'aqueduc, etc.), l'arrondissement vous remercie de bien respecter les panneaux de signalisation! Les heures et les jours indiqués sont en vigueur même les jours fériés.

Pour tout renseignement sur le nettoyage printanier, communiquez avec le personnel du bureau Accès Anjou en composant le 311.

## Message de Luis Miranda

### Bilan du déneigement et nouvelle collecte



C'est officiel, le printemps est arrivé! Après un hiver clément, en raison d'épisodes successifs de précipitations verglaçantes, la Direction de l'arrondissement d'Anjou a reçu de nombreux commentaires sur le déneigement. Comme l'arrondissement ne peut plus aller de l'avant sans autorisation de la ville centre, des accumulations qui n'ont pu être déneigées ont formé des plaques de glace dangereuses, tant pour les piétons que les automobilistes.

De fait, cette première année de déneigement chapeauté par la Politique de déneigement de la ville centre met en évidence les efforts déployés auparavant par notre arrondissement pour sécuriser, dans les meilleurs délais, les voies publiques et les trottoirs. Le service offert aux Angevins et Angevines en la matière n'a donc pas été à la hauteur des années précédentes, et ce, malgré le peu de neige.

Les périodes de gel et de dégel qui ont parsemé notre hiver ont eu un effet particulièrement négatif sur l'état des chaussées: les nids-de-poule sont apparus à bien des endroits. Soyez assurés que les employés municipaux sont à pied d'œuvre pour pallier le plus rapidement possible cette situation.

D'autre part, j'invite plus particulièrement les citoyens des habitations de huit logements et moins demeurant dans le secteur 1 (Haut-Anjou) à prendre connaissance des changements apportés à leurs collectes à partir du 5 mai (p. 3). En effet, une collecte des résidus alimentaires remplacera l'une des collectes d'ordures ménagères. Cette initiative sera ensuite implantée progressivement dans les trois autres secteurs d'ici 2019.

Belle saison printanière à toutes et à tous, sans oublier le proverbe : *en avril, on ne se découvre pas d'un fil!*

Pour toute question ou tout commentaire, je vous rappelle que vous pouvez toujours me joindre au 514 493-8010.

*Luis Miranda*

Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

**Réalisation et conception graphique**  
Octane Stratégies

**Impression**  
Deschamps Impression

**Tirage**  
21 100 exemplaires

**Distribution**  
Société canadienne des postes  
(Courrier de quartier)

**Site Web**  
ville.montreal.qc.ca/anjou

**Dépôt légal**  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec

Copyright 2016 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



**Mairie de l'arrondissement d'Anjou**  
7701, boulevard  
Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 16h30  
anjou@ville.montreal.qc.ca

**Accueil, information et orientation**  
514 493-8000 ou 311

**Culture, sports, loisirs et développement social**  
514 493-8200

**Centre communautaire d'Anjou**  
7800, boulevard Métropolitain Est  
514 493-8222

**Urgence**  
911

**Police**  
Poste de quartier 46  
514 280-0146  
Appels non urgents  
514 280-2222

**Travaux publics**  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

## Verdissement

# Retour de la campagne de verdissement de la SOVERDI

Le moment est venu d'aménager votre terrain pour pouvoir en profiter tout l'été. Dans le cadre du *Plan d'action canopée* de la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI) et le Regroupement des éco-quartiers, offre la possibilité aux résidents d'Anjou d'acquiescer et de planter un ou plusieurs arbres sur leur terrain. Cette campagne, intitulée *Un arbre pour mon quartier*, vise à encourager la biodiversité urbaine et à accroître le couvert végétal des quartiers.

Profitant d'un vaste choix d'arbres de grande qualité, les citoyens pourront, **du 15 avril au 7 juin, commander et payer en ligne** leurs arbres. Différentes essences d'arbres indigènes ou fruitiers sont offertes à partir de 25 \$ l'unité.

Pour commander un arbre ou obtenir plus d'informations sur cette campagne, visitez le [www.unarbrepourmonquartier.org](http://www.unarbrepourmonquartier.org) à compter du 15 avril. La distribution des arbres aura lieu **le samedi 18 juin prochain** dans le stationnement de la mairie d'arrondissement.



**Participez nombreux au verdissement de notre arrondissement!**

## Maire suppléant d'arrondissement



### Nomination

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> mars, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, a été nommé maire suppléant d'arrondissement pour les mois d'avril, de mai, de juin et de juillet 2016.

### Gilles Beaudry

Conseiller d'arrondissement, district Ouest  
Équipe Anjou

## Offre d'emploi

# Surveillant sauveur recherché



SOGEP est à la recherche d'étudiants et d'étudiantes pour occuper un poste de surveillant-sauveur qualifié Sauveteur national, dans les piscines et les patageoires extérieures de l'arrondissement d'Anjou. Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir par courriel à : [piscinesanjou@sogep.ca](mailto:piscinesanjou@sogep.ca).

Renseignements : [www.sogep.ca/carrieres](http://www.sogep.ca/carrieres)

## Nouveauté aux Ateliers-Soleil

# Camp spécialisé en arts plastiques



En plus du camp habituel, cet été, l'arrondissement propose aux enfants âgés de 8 à 12 ans un camp de jour où ils pourront explorer divers médiums et techniques en arts plastiques. Le camp se déroulera au Centre de services aux entreprises situé au 7741, avenue du Ronceray. Coût : 75 \$/semaine (frais de service de garde en plus).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le *Répertoire d'activités printemps-été* déposé cette semaine dans votre boîte aux lettres. Inscription des jeunes angevins à compter du **mercredi 13 avril à 19 h**, sur le site de l'arrondissement à [ville.montreal.qc.ca/anjou](http://ville.montreal.qc.ca/anjou) (loisirs en ligne).

## Vos élus, toujours disponibles

### Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires du conseil d'arrondissement les mardis **5 avril** et **3 mai**, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Renseignements : 514 493-8004.

### Bureau du citoyen

Le bureau du citoyen permet d'exprimer une opinion, de formuler une demande ou d'obtenir des renseignements sur tout sujet relatif à la vie municipale. Prenez connaissance des dates et de l'élu présent dans les pages suivantes.



**Gilles Beaudry**  
Conseiller d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019  
Équipe Anjou



**Andrée Hénault**  
Conseiller de la Ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051  
Équipe Anjou



**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville  
514 493-8010  
Équipe Anjou



**Paul-Yvon Perron**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017  
Équipe Anjou



**Michelle Di Genova Zammit**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085  
Équipe Coderre

## Collecte des résidus alimentaires

# Préparez-vous à faire la différence!



Bonne nouvelle pour l'environnement : la collecte des résidus alimentaires **commencera le 5 mai prochain dans le secteur 1 de l'arrondissement (Haut-Anjou),** pour les **habitations de huit logements et moins.** Par la suite, l'implantation se fera progressivement dans les trois autres secteurs en mai 2017, 2018 et 2019.

Vos résidus alimentaires issus de la préparation des repas et autres restes de table seront dorénavant transformés en compost et en énergie renouvelable. Plusieurs arrondissements y participent déjà, c'est maintenant à notre tour de prendre cet important virage en faveur de l'environnement.

Saviez-vous que les résidus alimentaires représentent environ le quart des matières résiduelles produites annuellement par chaque Montréalais? Les acheminer à l'enfouissement est un véritable gâchis, car ils peuvent être valorisés. De plus, une fois enfouies, toutes les matières organiques peuvent causer des problèmes de pollution des eaux et sont responsables de la production de gaz à effet de serre. Grâce à la collecte des résidus alimentaires, nous contribuerons donc à faire de notre arrondissement un endroit où il fait bon vivre tout en agissant pour la protection de la planète.

### Simple comme bonjour

Pour que cette collecte soit un succès, la participation de tous est indispensable. Un **bac brun à placer à l'extérieur** ainsi qu'un récipient plus petit, le **bac de comptoir** pour la cuisine, seront distribués à compter de la mi-avril aux citoyens du secteur 1, demeurant dans un édifice de huit logements et moins. Pour les remplir, rien de plus simple, car tous les résidus alimentaires et les restes de repas sont acceptés, tout comme les essuie-tout sales, les assiettes en carton, les filtres à café, les emballages de nourriture souillés...

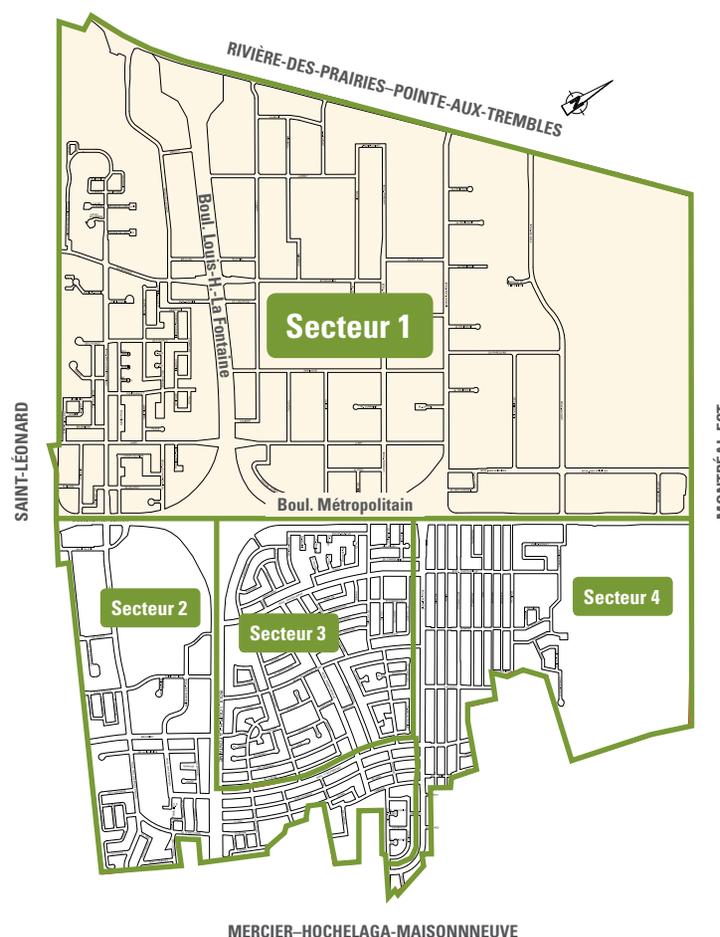
De quoi faire subir une véritable cure d'amaigrissement à votre poubelle. Cette collecte aura lieu une fois par semaine. Vous aurez donc beaucoup moins de choses à jeter aux ordures ménagères!

Lors de la livraison de votre bac de comptoir et de votre bac brun, vous recevrez aussi la liste de la plupart des résidus alimentaires compostables ainsi que des astuces et des conseils pour l'entretien de vos bacs.

Une chose est certaine, la collecte des résidus alimentaires s'intégrera très rapidement à la routine quotidienne, au même titre que le recyclage des contenants, des emballages et des imprimés qui fait aujourd'hui partie intégrante de nos habitudes de vie.

D'ici 2019, plus de 535 000 bacs bruns seront distribués aux résidents de tous les édifices montréalais de huit logements et moins. Ensemble, nous contribuerons ainsi à « verdier » notre milieu de vie!

Rappelons que la réglementation en vigueur exige que les bacs soient entreposés de façon à ne pas être visibles de la rue en dehors des heures de collecte.



### IMPORTANT

La collecte des résidus alimentaires va remplacer l'une des deux collectes d'ordures ménagères existantes. Pour le secteur 1, elle se tiendra tous les jeudis à la place de la collecte d'ordures ménagères. Il est donc important de noter qu'à compter du 5 mai prochain, pour le secteur 1, il y aura une collecte d'ordures ménagères le lundi et une collecte des résidus alimentaires le jeudi **pour les habitations de huit logements et moins.**

À noter que la collecte des ordures ménagères continuera de se dérouler deux fois par semaine, les lundis et jeudis, **pour les habitations de neuf logements et plus du secteur 1** ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries.

### RAPPEL

## À chaque collecte le bac approprié Ne mélangez pas!

### MATIÈRES RECYCLABLES

Différents contenants peuvent être utilisés pour mettre les matières recyclables, soit :

- Le bac roulant orange, bleu ou **vert avec le logo du recyclage** (de 120 à 360 litres);
- Le bac montréalais gris et vert (67 litres).

Les sacs en plastique transparents seront tolérés en 2016. En revanche, aucun sac blanc, noir ou orange ne sera accepté.

### BESOIN D'UN BAC DE RECYCLAGE?

Le personnel du bureau Accès Anjou se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet. Composez le 311.



### ORDURES MÉNAGÈRES ADOPTÉZ LE NOIR

Pour que le service d'enlèvement des ordures ménagères soit efficace, nous vous rappelons les consignes qu'il faut respecter.

Les contenants acceptés pour cette collecte sont :

- Le bac roulant fermé en plastique moulé, par exemple le noir ou le gris (pas le bac orange, bleu ou vert avec le logo du recyclage ni le bac montréalais);
- Le récipient étanche (une poubelle munie d'un couvercle et de poignées ou d'anses).

Les sacs en plastique noirs ou vert foncé non perforés peuvent aussi être utilisés.

Toute la population angevine doit s'assurer d'utiliser le bon contenant pour la bonne collecte. Les employés qui ramassent les ordures ne peuvent pas soulever le couvercle de chaque bac pour en vérifier le contenu!



## Bureau du citoyen

**Luis Miranda**

Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville de Montréal  
Équipe Anjou

Samedi 9 avril, de 9 h à 12 h  
Mairie d'arrondissement

## Semaine de l'action bénévole

### Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif



En hommage aux milliers de bénévoles qui soutiennent les plus démunis, les banques d'alimentation, mais aussi les arts, les clubs sportifs et communautaires locaux, la semaine du 10 au 16 avril leur sera dédiée, appuyée par le slogan « le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif ».

Le bénévolat est un choix généreux où l'autre et la solidarité prennent le pas sur l'individualisme. Un choix qui rejaillit positivement tant sur les personnes ou les groupes qui bénéficient de cette aide que sur l'individu qui offre gratuitement son soutien.

Des bénévoles, notre arrondissement en compte en grand nombre. Nul doute que chacun d'eux améliore notre qualité de vie en nous proposant des services très variés. Leur engagement est une richesse pour notre communauté. De ce fait, Anjou les soutient de diverses façons.

Vous avez le goût de mettre vos talents à contribution, mais ne savez ni où ni comment : appelez-nous. Nous vous guiderons dans la recherche de l'organisme qui répondra le mieux à vos attentes.

Renseignements : André Maisonneuve, agent de développement, au 514 493-8209.

## SHEVA

### Message aux passionnés d'horticulture et d'embellissement!



La Société d'horticulture, d'écologie et de vivaces d'Anjou (SHEVA) est présentement à la recherche de bénévoles passionnés d'horticulture et d'embellissement qui souhaitent s'impliquer au bon fonctionnement de l'organisme pour la prochaine saison. Les défis sont diversifiés et emballants : aider à l'entretien du jardin de vivaces du parc Goncourt, voir à l'organisation d'ateliers horticoles, siéger au conseil d'administration, effectuer des tâches de bureau, gérer le budget, bref, il y en a pour tous les goûts et tous les talents sont requis!

Si vous souhaitez offrir de votre temps, présentez-vous à l'assemblée générale annuelle prévue le lundi 11 avril à 19 h, à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil (7500, avenue Goncourt). Un léger goûter sera servi. Ou communiquez avec la SHEVA au 514 990-4391, ou encore, avec André Maisonneuve, agent de développement, au 514 493-8209.

Créée le 25 mars 1995, la SHEVA est un organisme qui propose des activités pour les citoyens intéressés par l'horticulture et l'écologie. La SHEVA compte d'ailleurs plus de 125 membres. L'arrondissement encourage les citoyens à s'investir auprès d'un organisme ou d'une cause qui leur tient à cœur.



ANNIVERSAIRE D'ANJOU

### Aperçu avant Anjou

Comme nous l'avons mentionné dans le précédent bulletin, Anjou a fêté ses 60 ans le 23 février 1956. Pour souligner cet anniversaire, nous allons, au fil de quelques bulletins, revenir sur des éléments marquants de l'histoire de notre territoire. Cet aperçu est tiré des recherches réalisées par l'historien François Hudon dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou. Nous le remercions à nouveau du vaste travail effectué pour percer les mystères de notre arrondissement.

#### Du début de la colonisation à l'aube de l'urbanisation

Vers 1670, la colonisation de l'île de Montréal commence par le peuplement des rives. Il faut attendre le printemps 1707 pour que l'intérieur de la partie est de l'île soit habité. À l'époque, ces terres appartiennent aux sulpiciens qui baptisent l'endroit côte Saint-Léonard, en hommage au sulpicien d'origine française Léonard Chaigneau (1665-1711). Petit à petit, le lieu devient un village peuplé essentiellement de fermiers. C'est également en 1707 qu'un des premiers chemins reliant les rives sud et nord de l'île, la montée Saint-Michel, est ouvert. À compter du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la population augmentant, il faut scinder de vieilles paroisses et en ériger d'autres, où s'installeront de nouvelles fermes.

À suivre...

## Verdissement en zone industrielle

### Remerciements aux entreprises participantes

Dans le cadre de la campagne de verdissement en zone industrielle lancée à l'automne 2015 par la SOVERDI, en collaboration avec l'arrondissement, plusieurs entreprises ont relevé le défi avec enthousiasme de réaménager leur cour avant et l'ensemble de leurs terrains.

Cette campagne vise principalement à augmenter le nombre d'arbres en zone industrielle, afin de contrer les flots de chaleur et de contribuer à une ambiance plus verte et plus saine dans ce secteur, tout en rendant les lieux plus conviviaux.

Les entreprises participantes en ont profité pour personnaliser leurs façades avec un aménagement planifié sur mesure, constitué d'une variété d'arbres et d'arbustes. Elles ont aussi pu fleurir leur environnement avec l'*hydrangée panicula limelight* (hortensia), le nouvel emblème floral de l'arrondissement.

Veillez noter que la campagne reprend ce printemps. Toute entreprise qui souhaiterait y participer est la bienvenue. À cet effet, un courriel ainsi qu'un formulaire d'inscription seront envoyés ce mois-ci à toutes les entreprises.

L'arrondissement remercie vivement toutes les entreprises participantes de leur implication à faire d'Anjou un arrondissement vert et en santé et invite les autres à emboîter le pas.



**Bureau du citoyen**

**Michelle Di Genova Zammit**  
Conseillère d'arrondissement,  
district Centre  
Équipe Coderre

Samedi 23 avril, de 9 h à 12 h  
Mairie d'arrondissement

**Environnement**

**Collecte de branches de feuillus (sur demande)**



**JOURS DE COLLECTE**

Les **mardis** entre 7 h et 19 h

12 et 26 avril	2, 16 et 30 août
10 et 24 mai	13 et 27 septembre
7 et 21 juin	11 et 25 octobre
5 et 19 juillet	8 et 22 novembre

**Séparer la collecte de branches de feuillus et celle des résidus verts permet de lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne. En effet, la réduction des branches en copeaux sur place a pour but de détruire les larves d'insectes et les insectes.**

La collecte de branches de feuillus se tiendra d'avril à novembre, sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou. À noter que les branches peuvent être ramassées dans un délai de 4 jours selon l'achalandage.

**Branches acceptées**

- Les branches de feuillus (frêne, bouleau, érable, orme d'Amérique, chêne, hêtre, tilleul d'Amérique, lilas, etc.).

**Matières refusées**

- Les souches et les troncs d'arbres;
- Les racines (font l'objet de la collecte des résidus verts);
- Les branches de conifères (font l'objet de la collecte des résidus verts jusqu'à 1 m de long et 5 cm de diamètre maximum et peuvent être apportées à l'un des éco-centres de Montréal);
- Les branches coupées par une entreprise privée (qui doit en disposer elle-même).

**Règles à suivre**

- S'assurer que le diamètre du tronc n'excède pas 20 cm (8 po), soit la capacité maximale de la déchiqueteuse;
- Déposer les branches après 19 h la veille de la collecte;
- Ne pas les attacher;
- Mettre le côté coupé vers la rue;
- S'assurer que le volume maximum est de 4 m<sup>3</sup> par adresse;
- Appeler au 311 pour prendre rendez-vous.

**Point de collecte**

Les branches de feuillus devront être déposées en face de la propriété, en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci. **Elles seront déchiquetées sur place.**

Pour vous en départir, **communiquez** avec le bureau Accès Anjou **au plus tard le lundi précédant la date de la collecte en composant le 311.**

**Réglementation**

**Sécurité des piscines résidentielles**



Pour assurer la sécurité des citoyens en saison de baignade, notamment celle des enfants, des normes précises régissent l'installation des piscines résidentielles (emplacement, clôture, appareil à proximité, etc.) qu'il s'agisse d'une piscine creusée ou hors terre. Ces normes doivent être rigoureusement respectées. D'ailleurs, l'implantation de cet équipement nécessite **l'obtention préalable d'un permis** délivré par l'arrondissement (Règlement RCA 40). Avant d'entreprendre les travaux de construction, présentez-vous au comptoir d'accueil des permis, le personnel vous renseignera sur toutes les règles à suivre.

Par ailleurs, comme il vaut mieux prévenir que guérir, nous invitons également tous les citoyens qui disposent déjà d'une piscine à consulter le site [mapiscinesecuritaire.com](http://mapiscinesecuritaire.com) pour obtenir de précieux conseils sur ce qu'il est possible de faire pour augmenter la sécurité liée à cet équipement. En effet, malgré les campagnes de sensibilisation, le nombre de noyades en piscine résidentielle au Québec est malheureusement encore trop élevé. Un accident est très vite arrivé. Ne laissez jamais un enfant seul se baigner ou même à côté de la piscine sans surveillance!

**Normes sur la protection et l'abattage d'un arbre**

Lors de travaux de construction ou de démolition, le propriétaire doit veiller à la protection des branches, des troncs et des racines de tous les arbres sur sa propriété en utilisant des méthodes appropriées. Les préposés aux permis de l'arrondissement fournissent au requérant toutes les informations sur ces méthodes au moment où une demande de permis de construction ou de rénovation est faite.

**Abattage des arbres dans une cour ou dans une berge**

Sur un terrain privé, un certificat d'autorisation est requis pour abattre un arbre dans une cour, dans une berge et sur un terrain sans construction. Ce certificat est délivré uniquement pour les raisons suivantes.

L'arbre est :

- susceptible de causer un dommage sérieux aux biens;
- mort ou atteint d'une maladie irréversible;
- une nuisance pour la croissance et le développement d'arbres voisins de plus grande valeur;
- un risque pour la sécurité publique ou pour l'exécution de travaux publics;
- situé dans l'aire d'implantation ou à moins de trois mètres de l'aire d'une construction projetée, autre qu'une enseigne, une clôture, un mur de soutènement, une aire de stationnement ou une dépendance ne reposant pas sur des fondations.

La demande doit préciser les raisons démontrant la nécessité de l'abattage. De plus, lorsque l'arrondissement autorise l'abattage, un nouvel arbre (tronc d'au moins 5 cm de diamètre mesuré à 1,4 m du sol) doit être planté dans un délai de six mois. L'abattage de l'arbre ne peut être effectué qu'après avoir obtenu le certificat d'autorisation.





**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

**Bibliothèque du Haut-Anjou**  
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



*En promenade,  
lisez à votre enfant  
le nom des rues,  
des magasins, etc.*



## Activités pour les jeunes

### Les Scientifines

Des plantes qui sentent

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Dimanche 24 avril, à 13 h 30**  
**Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans**  
**Inscriptions obligatoires dès maintenant**

Faites vivre à vos jeunes une expérience inoubliable en leur permettant de jouer avec la science tout en apprenant.



### Ciné-ados

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Vendredi 15 avril, à 18 h 30**  
**Pour les jeunes âgés de 13 ans et plus**

Sur présentation d'une pièce d'identité, les adolescents peuvent venir passer leur vendredi soir à la bibliothèque avec leurs amis et assister à la projection d'un film. Les portes ouvriront à 18 h 15.



## Activités pour adultes

### Les Matinées rencontre

**Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil**

**L'art des mandalas**

**Lundi 18 avril, à 10 h 30**  
Présentation d'Éveline Touchette

**Tout apprendre sur la bande dessinée pour adultes**

**Lundi 2 mai, à 10 h 30**  
Présentée par votre bibliothécaire, passionné de bande dessinée

### Conférence

**Sauver la planète une bouchée à la fois**

**Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Dimanche 10 avril, à 13 h 30**

Basée sur le premier livre à succès de Bernard Lavallée, cette conférence dresse la table sur certains concepts fondamentaux de



l'alimentation durable. Et, surtout, elle offre des conseils pratiques aux consommateurs afin de les outiller à faire des choix alimentaires éclairés et durables.

### Formations numériques

(durée : 90 minutes)  
**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Inscription requise**

**Initiation au clavier et à la souris :**  
lundi 4 avril, à 10 h

**Initiation à Internet 1 :**  
mardi 12 avril, à 10 h

**Initiation à Internet 2 (préalable : avoir suivi Internet 1) :** mardi 19 avril, à 10 h

**Initiation à Facebook :**  
mardi 26 avril, à 10 h

Pour vous inscrire, présentez-vous en personne avec votre carte de citoyen au bureau de la référence de la bibliothèque Jean-Corbeil ou communiquez avec votre bibliothécaire de référence au 514 493-8260.

## Soirées-concert Anjou

Deux belles occasions, offertes par l'arrondissement, de passer une belle soirée.

### Young Lalonde Sidorov



**Église Jean XXIII**  
**Jeudi 21 avril, à 19 h 30**  
**Coût : 10 \$**

Le trio des artistes de renom vous fera voyager des ténèbres à la lumière, en passant par Bach, Poulenc, Machaut, Guédron, mais aussi de la musique du monde, du jazz et bien d'autres. Des moments remplis d'émotions!

### Fred Dubé Radical Pouding



**Centre communautaire d'Anjou**  
**Jeudi 7 avril, à 19 h 30**  
**Gratuit**

Spectacle Coup de cœur des médias de l'édition 2015 de Zoofest. Fred Dubé pratique un humour engagé et intelligent qui ne laisse pas indifférent. Irrévérencieux, sans compromis et radicalement drôle!

**Billets ou laissez-passer disponibles au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou.**

**Si les spectacles ne sont pas présentés à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.**

**Renseignements : 514 493-8222.**

### En bref

#### Expo-vente de bijoux de fantaisie

Les élèves des ateliers de confection de bijoux de fantaisie vous attendent à la Galerie d'art Goncourt le dimanche **1<sup>er</sup> mai de 13 h à 16 h**. Venez découvrir et encourager nos artistes. Renseignements : 514 493-8200

#### Horaires du soccer libre

Consultez le *Répertoire d'activités printemps-été* qui est distribué cette semaine à toutes les portes d'Anjou pour connaître les horaires du soccer libre sur les **terrains synthétiques** (p. 10).

## Théâtre jeune public

**Centre communautaire d'Anjou**  
**Laissez-passer disponibles une heure avant les spectacles.**



### Voyage percussif autour du monde

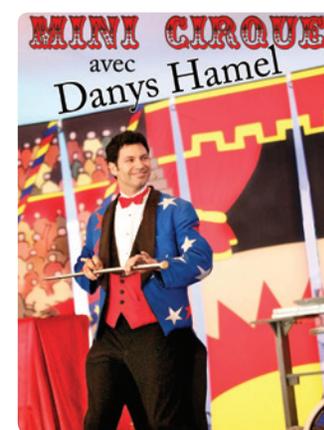
**Samedi 9 avril, à 11 h**  
**Pour les enfants âgés de 3 à 8 ans**

Spectacle interactif inspiré par les instruments à percussion de différents pays et par l'amour des voyages. Dans un esprit d'ouverture sur les différentes cultures et variétés musicales, il fera rêver et bouger le jeune public!

### Danys Hamel – mini cirque

**Vendredi 6 mai, à 19 h**  
**Pour les enfants âgés de 5 ans et plus**

Bienvenue dans l'univers du cirque où vous assisterez à un feu roulant de jonglerie, monocycle, magie participative et apparition d'animaux (par exemple : une colombe, un lapin ou un caniche). Spectacle interactif où l'humour est au rendez-vous et qui enchantera toute la famille!



### Le Rossignol

**Dimanche 17 avril, à 15 h**  
**Pour les enfants âgés de 5 ans et plus**



Spectacle de marionnettes où un comédien présente l'adaptation du célèbre conte d'Hans Christian Anderson. Dans le plus beau pays du monde, un rossignol au chant merveilleux charme du plus pauvre pêcheur à l'empereur. Au point que ce dernier veut posséder l'oiseau pour lui tout seul...